

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Lecture à vue
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument historique - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale chant - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale musique et musicologie - - Master of Arts en interprétation musicale - Accompagnement - Chef-fe de chant
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 A3 A4 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	30
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s : individuel ou en groupe selon l'instrument
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	

- Développer la capacité à déchiffrer une partition à première vue ou avec un minimum de préparation, tout en respectant le texte musical et en communiquant efficacement l'expression musicale
- Acquérir la compétence à lire en avance et à se concentrer sur l'essentiel, en appliquant les nuances stylistiques appropriées et en respectant les indications de la partition.
- Améliorer les compétences de collaboration en jouant avec d'autres musicien-ne-s, en synchronisant la lecture à vue dans un contexte de groupe, tel qu'un ensemble ou un orchestre.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Cours individuels ou collectifs selon les instruments dont le contenu ainsi que la difficulté des œuvres peuvent s'adapter aux capacités de chaque étudiant-e.
Travail de déchiffrage, de lecture rapide, prima vista ou avec un temps de préparation, en solo, accompagné-e ou en groupe.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Autre(s) :
cf. Remarques

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e interne
Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

Niveau 1 et 2 :
Examen validé par acquis / non acquis

Niveau 3 et 4 :
Examen noté

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9.

	La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
Cours obligatoire pour les instrumentistes et chanteurs et chanteuses n'ayant pas montré les compétences requises lors du test de lecture à vue passé au début de la première année d'étude : ○ Les étudiant-e-s en Bachelor n'ayant pas montré les compétences requises lors du test sont astreint-e-s aux cours de lecture à vue prévus dans leur cursus. ○ Les étudiant-e-s en Master n'ayant pas montré les compétences requises lors du test doivent suivre les cours de Bachelor à titre de corequis.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Piano : Titien COLLARD, Florie-Jeanne RIVA, Jamal MOQADEM Piano (NE) : Roumiana KIRTICHEVA Orgue : Vincent THÉVENAZ Guitare : Florian COLOMBET Chant : Céline MONNIER-LATOUR Chant (NE) : Andreas ORTWEIN Instruments de l'orchestre : Yann KERNINON Instruments de l'orchestre – cordes (NE) : Margo LATHURAZ Harpe : Park STICKNEY Percussion : Christophe DELANNOY DMA : Divers-es enseignant-e-s selon l'instrument	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM